

Que font les pouvoirs publics ?

- L'EHS est une pathologie reconnue et décrite par l'**OMS**.
- **La Suède** a modifié sa réglementation en considérant l'EHS comme un handicap. L'Etat suédois prend en charge les frais liés au blindage des habitations des personnes électrosensibles. Il a publié une statistique estimant à 10% la population touchée.
- **En Angleterre**, l'EHS est reconnue comme une maladie.
- **En France**, la reconnaissance de l'EHS n'est pas officielle, sauf progressivement par les décisions de la Sécurité Sociale.
- **En Angleterre, en Allemagne et en Autriche**, le WiFi a été interdit dans des écoles et l'Allemagne recommande officiellement depuis 2007 de préférer les connexions Internet filaires.
- **En France**, la mairie de Courbevoie a fait enlever le WiFi de tous les établissements scolaires de la commune.
- **En Espagne**, la ville de Léganès applique un programme équivalent à celui de Robin des Toits : Valeur d'Exposition Maximale aux émissions des antennes à 0,6V/m et mise en place d'un contrôle général indépendant des opérateurs.

Quelles mesures d'urgence sont nécessaires ?

- **des zones blanches** dans toute la France, c'est-à-dire des zones très peu irradiées, afin que les EHS les plus gravement touchés puissent y vivre et les autres se ressourcer.
- **la reconnaissance de l'électrosensibilité** par l'Etat et la prise en charge des conséquences.
- **la fixation de la Valeur d'Exposition Maximale à 0,6V/m** pour les hyperfréquences pulsées.
- **l'interdiction des réseaux WiFi et Wimax** (Internet par voie hertzienne) **au profit de la fibre optique** pour l'accès à Internet. Le Wimax est la technologie la plus difficilement supportable pour les EHS.
- **terminaisons des réseaux fibre optique par fibre optique aérienne et développement de l'Internet filaire** après exclusion du WiFi dans les locaux accueillant du public.
- **des zones préservées** dans les transports en commun, les hôpitaux, les écoles, etc...

Qui peut devenir électrosensible ?

Personne n'est à l'abri de cette affection qui commence en général par une simple gêne au quotidien dans certains lieux, pour évoluer souvent vers une impossibilité de vivre normalement dans la société. La prédisposition physiologique génétique est très variable.

Comment se protéger ?

Vous pouvez limiter la pollution électromagnétique dans votre environnement.

- **Laissez éteint votre portable au maximum** surtout en présence d'enfants, de femmes enceintes, de personnes fragiles... Toxicité identique dans les positions marche et veille.
- **La connexion Internet filaire** est possible partout.
- **Désactivez la borne WiFi activée automatiquement sur la plupart des box**. Pensez à désactiver aussi la borne WiFi de votre ordinateur.
- **Utilisez un téléphone filaire.**
- **Excluez le téléphone sans fil** de maison (DECT) dont la borne émet 24h/24 des ondes toxiques.

Comment agir ?

- **Photocopiez et diffusez ce dépliant.**
- **Soutenez les associations** (cf. ci-dessous).
- **Exigez des connexions Internet filaires** et la suppression du WiFi, ainsi que **l'utilisation de la fibre optique** après exclusion du Wimax dans votre département.
- **Un collectif de victimes porte une plainte collective** au procureur de Dijon pour interdire le Wimax, avec l'appui technique de Robin des Toits. Vous pouvez faire de même.
- Robin des Toits a envoyé **une circulaire pour demander l'interdiction du Wimax à tous les Conseillers Généraux et Régionaux**. Ecrivez aussi à vos élus !
Sur les deux derniers points → voir site web Robin des Toits

Où se renseigner ?

Réseau EHS : ehs@robindestoits.org
www.robindestoits.org, Tél. : 01 43 55 96 08
www.criirem.org, Tél. : 02 43 21 18 69
www.artac.info, www.next-up.org
www.001.be.cx, www.electrosmog.info
www.electrosensible.org, www.priartem.fr
Exposition itinérante : art.et.ondes@gmail.com



L'ÉLECTROSENSIBILITÉ

Qu'est-ce que c'est ?

**L'électrosensibilité ou EHS
(ElectroHyperSensibilité)
est une intolérance
aux champs électromagnétiques
émis par des technologies sans fil du type**

**antennes-relais, portables,
wifi, wimax,
téléphones sans fil de maison (DECT),
écoute-bébés,
consoles de jeux sans fil,
bluetooth, puces RFID,
compteurs d'eau ou électricité
radio relevés...**

Quels sont les symptômes de l'électrosensibilité ?

Troubles du sommeil, maux de tête, irritabilité, troubles de la mémoire et de la concentration, nausées, tachycardie, hyperactivité, troubles de l'apprentissage, sensation de mal-être, douleurs diverses...

Ces multiples symptômes gâchent le quotidien d'un grand nombre de personnes qui mettent souvent beaucoup de temps à établir le lien de cause à effet avec les champs électromagnétiques.

Pour les personnes les plus gravement touchées, les souffrances sont si vives qu'elles les poussent à chercher des lieux protégés des ondes. Elles ne peuvent plus vivre normalement.

Tous leurs symptômes disparaissent dans un environnement à faible rayonnement électromagnétique, sauf en cas de niveau d'atteintes irréversibles.

Que dit la recherche indépendante ?

Les recherches indépendantes menées en France par l'ARTAC, ainsi qu'à l'étranger, montrent, entre autres, que l'exposition aux ondes émises par les technologies sans fil :

- déclenche la production de protéines de stress
- abaisse le niveau d'étanchéité de la barrière sang-cerveau, ce qui entraîne des passages de produits toxiques dans le cerveau
- réduit le niveau de production de la mélatonine, ce qui perturbe les rythmes éveil-sommeil
- provoque des dommages génétiques par ruptures non réparables de l'A.D.N., point de départ des concérogénèses

Rapport ARTAC du 16/12/2009 : http://www.robindestoits.org/_a1041.html
cf. recherches de l'ARTAC : www.artac.org

Le Rapport international BioInitiative passe en revue plus de 1500 travaux publiés. Il a été validé par l'Agence Européenne de l'Environnement et par le Parlement Européen. www.bioinitiative.org

Un rapport officiel en Inde (Pr Girish Kumar) déclare que la téléphonie mobile peut tuer.

Quel quotidien pour les électrosensibles ?

Souffrance, isolement, perte d'emploi, précarité

Les officiels tentent de fournir une explication psychosomatique. En réalité, les problèmes psycho-nerveux sont des effets et non des causes. De nombreuses études indépendantes et non contestées ont démontré l'identité médicale de l'électrosensibilité et le lien physiologique avec l'exposition aux champs électromagnétiques.

- "Je ne comprenais pas pourquoi mes nuits étaient si difficiles". Philippe, Paris
- "Après la désactivation du WiFi et le retour au téléphone filaire à mon domicile, les troubles cardiaques ont cessé. Depuis également, les troubles cognitifs ont disparu". Danielle, Angers
- "Il m'est quasiment impossible de trouver un emploi ou de vivre et dormir chez moi à cause du WiFi et du téléphone sans fil DECT des voisins". Vincent, Eure
- "Je ne comprenais pas ce qui m'arrivait, j'étais perdu et désespéré, ma souffrance ressemblait étrangement à une torture invisible et permanente". Olivier, Var
- "Depuis l'installation des antennes, je souffre de maux de tête, de troubles du sommeil, de fourmillements dans les extrémités, d'irritabilité, d'états dépressifs et de sensibilité excessive". Nadine, Ile d'Aix
- "C'est très lourd psychologiquement car ma famille et mon employeur ne comprennent pas". Isabelle, Drôme

Les lieux publics (restaurants, cinémas, bibliothèques...), **les transports en commun**, les immeubles, avec leur lot de bornes WiFi, de téléphones sans fil et de portables deviennent des lieux difficilement supportables pour les EHS.

Beaucoup doivent quitter leur logement ou s'engager dans de lourdes dépenses de peintures ou tissus spéciaux qui diminuent l'intensité des ondes.

Des enfants et des jeunes sont également touchés.

Ils ne peuvent plus suivre leurs études normalement, en particulier à cause de technologies sans fil tels que le WiFi, le tableau interactif numérique, etc...

La sonnette d'alarme est tirée par de nombreux chercheurs et médecins

➤ **Colloque au Sénat, 23 Mars 2009 :**
"Technologies sans fil, un nouvel enjeu sanitaire"

*"Nous, médecins (...) affirmons qu'existe un nombre croissant de malades devenus intolérants aux champs électromagnétiques, que **cette intolérance leur crée un préjudice grave au plan de leur santé et de leur vie professionnelle et familiale**, qu'on ne peut exclure chez eux l'évolution vers une maladie dégénérative du système nerveux, voire certains cancers, et par conséquent, **que ce préjudice nécessite d'être reconnu et réparé par les systèmes de protection sociale des différents Etats membres de la communauté européenne...**"*

Pr Adlkofer, Pr Belpomme, Pr Hardell, Pr Johansson, Pr Le Ruz

Et au-delà de l'électrosensibilité

➤ **Appel de Friburg de l'IGUMED**
Association Interdisciplinaire pour la médecine environnementale, Octobre 2002

*"Nous constatons chez nos patients une **augmentation dramatique de maladies graves et chroniques**. (...) Nous considérons la technologie du téléphone cellulaire mobile (...), y compris les téléphones sans fil au standard DECT en vente depuis 1995, comme un des déclencheurs importants de cette évolution fatale".*

➤ **Communiqué de l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE)** concernant le Rapport BioInitiative, 17 septembre 2007

"L'AEE demande aux pays membres de l'Union Européenne de prendre des mesures pour protéger la population des risques de l'électrosmog [brouillard électromagnétique] créé par le WiFi, les téléphones mobiles et sans fil, etc..."